Billet d'humeur 5ème CM du 19/10/2026 : Bonsoir Nounours ! Bonsoir les enfants !

Nous revoilà en conseil municipal. 4 mois ½ se sont écoulés depuis la dernière séance.

Comme à l'habitude la séance commence par la lecture (monotone) du PV du dernier conseil du 05 juin 2026. S'en suit une prise de parole de Mme le maire au sujet des événements récents du 17/10/2026 à Limoges. De quoi installer l'émotion.

Première question de l'opposition : Pourquoi n'avez-vous pas affiché la motion sur l'école présentée au conseil du 05 juin 2026 ? Réponse hésitante : « c'est pas… c'est pas… c'est pas réclamé, on n'est pas obligés d'afficher la motion ». « Ok, mais pourquoi vous ne l'avez pas affichée ? » Deuxième réponse : « Parce qu'on n'affiche plus, **ça prend beaucoup de place**. Même les comptes rendus des conseils municipaux, si vous avez pu comparer avec ce qui se faisait en *amont*… c'est beaucoup plus **télégraphique et synthétique** (*tu m'étonnes* !) que tout ce qui a pu être fait. Donc **on va vers le simple** ».

Oui, allons vers le simple. Less is more.

Pourquoi faudrait-il un style télégraphique ? Aucune complication afficher feuille A4 dans panneau affichage STOP…Surtout ne pas laisser chance habitants prendre connaissance document STOP…Pourrait porter préjudice mairie STOP…Balayer ennuis sous tapis. Prions pour que sujet se tasse STOP…

Mme le maire n'a toujours pas compris ce qu'est une orientation de politique générale. (Nous avons l'impression d'avoir déjà vécu cette scène et déjà écrit cette phrase). Explication lui a été faite par email et lue en séance. Mais elle avoue ne toujours pas comprendre ce qui est demandé. « Les projets mis en œuvre s'inscrivent dans le budget ». « Il y a des chiffres en face des projets et ce sera fait chaque année ». Elle indique en suivant que le **FIL ROUGE** sera l'aménagement du centre bourg.

Donc si on suit son raisonnement : Projet + Chiffres = à Politique générale, et si Fil rouge = Aménagement du centre bourg alors Aménagement du centre bourg est égal à Politique générale. Hihi. Voilà du beau gloubi-boulga.

Suite à un micro-ricanement ou toussotement camouflé dans le public, allez savoir, la contre-attaque est immédiate : **« le public si vous réagissez, vous sortez ».** C'est dans ces moments-là que Mme le maire se sent à l'aise et sûre d'elle.

Le maintien de l'éclairage nocturne est le sujet principal de ce conseil (où l'école n'est pas à l'ordre du jour). On nous dit que plusieurs administrés auraient fait part, ces derniers temps à la mairie et durant la campagne de leurs préoccupations et de leur attente concernant la visibilité et la **sécurité** sur la voie publique pendant la nuit. Nous demandons combien de demandes ? « Beaucoup dans la plaine », « des coups de téléphone », « des courriers, des gens qui se sont exprimés lors des échanges avec la maire ».

Objectifs de cette délibération : « garantir la **sécurité** et le bien être des concitoyens et permettre des déplacements sûrs pour des personnes travaillant tôt ou rentrant tard, rassurer les piétons et maintenir un sentiment de **sécurité** dans nos quartiers et nos axes principaux ».

« Il s'agit donc aussi de mandater formellement le SDE65 pour donner un cadre juridique clair au maire (??) afin de le solliciter pour reprogrammer les horloges d'éclairage selon les horaires qui seront retenus ». « Nous estimons que le maintien de l'éclairage pendant la nuit répond à un besoin fondamental de vie commune et de **sécurité** à Gerde. »

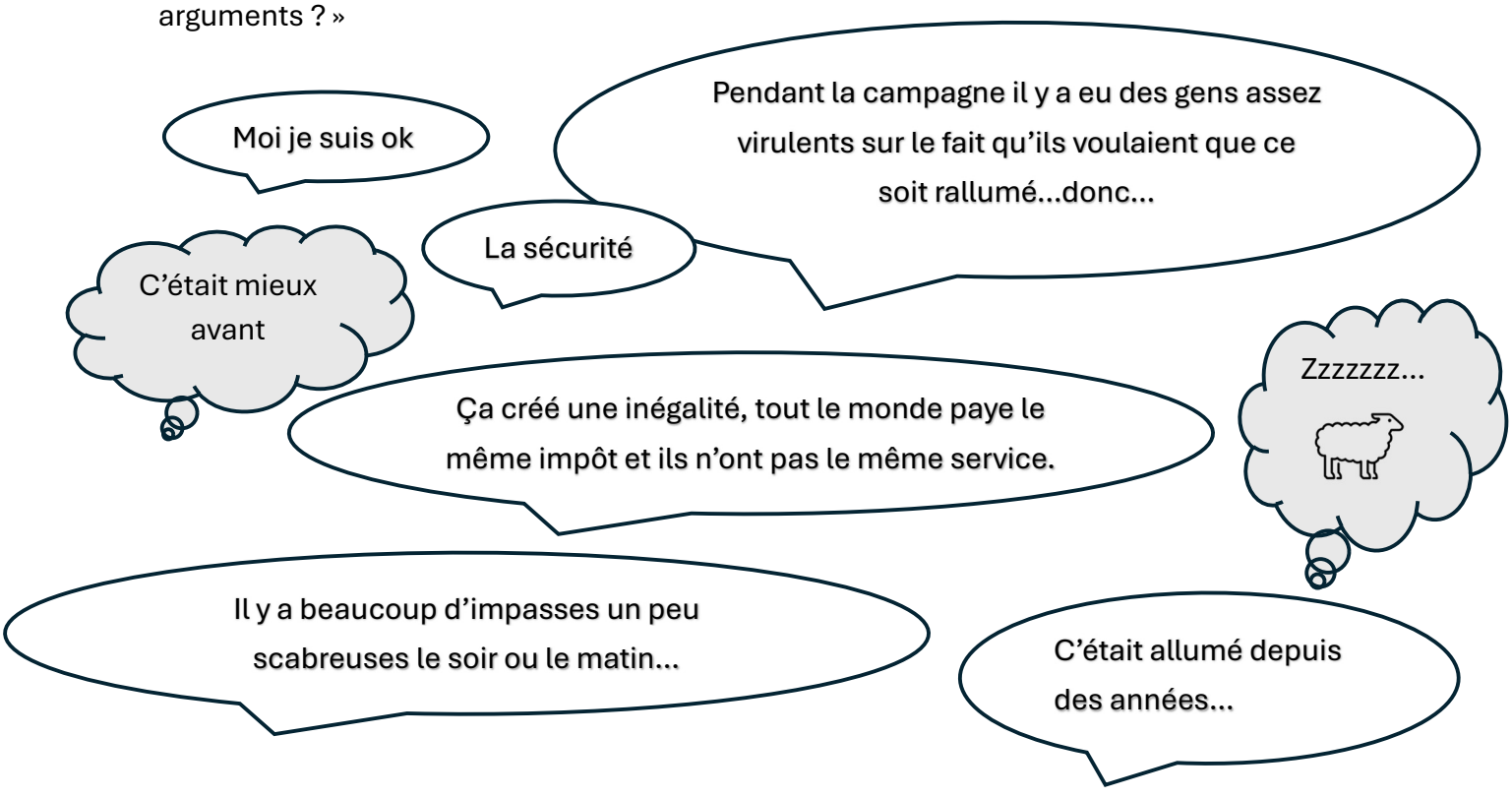
A la question : quand les gens parlent de sécurité, que veulent-ils dire ? Nous entendons un timide « Bah ils ont peur ». Et aussi « Si vous rentrez vers minuit… euh bah ça fait noir… ». Et oui, minuit, la fameuse *heure du crime… 3 coups de mitraillette… T'en fait pas mémé, c'est pépé qui pète !!*

Un des élus prend la parole et indique qu'il s'agit surtout de sécurité routière. Que s'il y a des jeunes qui rentrent tard le soir, on peut ne pas les voir. Faudrait-il donc commencer par construire des trottoirs pour que les personnes puissent marcher en sécurité à midi ou à minuit ?

Mme le maire met en avant que les économies sont faibles si on laisse éteint (environ 2000 euros par an).

Qu'en est-il de l'engagement de la commune par rapport à la RICE (réserve internationale de ciel étoilée), à la biodiversité… Réponse de Mme le maire « oh on pourra toujours revenir en arrière hein, rallumer ne coûte rien, éteindre coûte ». Nous ne savons pas comment interpréter cette réponse. Le 1er adjoint nous précise que le SDE 65 a eu des subventions, donc que si on procède au rallumage c'est gratuit (autant en profiter alors !).

Nous lançons un « Et autour de la table, vous en pensez quoi les autres ? Quels sont vos arguments ? »



Plusieurs autres sujets pendant ce conseil sur les effectifs de la commune, les critères d'attribution des subventions aux associations. Rien n'est clair, tout semble étouffé. Nous avons toujours cette sensation que les élus arrivent tels de jeunes étudiants qui n'ont pas travaillé leur examen mais qui savent que de toutes les façons ils auront la moyenne. Aucune question à leur initiative et le seul sujet qui fait parler plusieurs d'entre eux pendant plus de 4 minutes c'est un camion à pizza qui va dynamiser la commune !

Redevance chasse : 20€ à l'année pour la société de chasse. Cette contribution permet « d'encadrer » l'exercice de la chasse. 20€ … Acquisition d'une épareuse à **31 000** euros adjugée sur un seul devis demandé…

Il faut tirer les vers du nez aux membres de ce conseil pour obtenir des réponses déguisées sans intérêt et qui ne répondent pratiquement jamais aux questions. La fierté est toujours là. Et encore une remarque d'un des élus : attention à « ne pas faire de mauvaise promotion de l'école, on va à l'encontre de ce que l'on recherche ». Aussi, selon Mme le maire, les parents font « leur marché » quand ils recherchent une école pour leurs enfants.

Comment fait-on pour dimensionner les effectifs nécessaires pour le fonctionnement de l'école et commune ?

-Ecole : L'unique axe de réponse tourne autour de « L'encadrement est bien meilleur que d'autres communes où il peut y avoir 1 Atsem pour 40 élèves (…) C'est un atout pour notre commune, avec des taux d'encadrements supérieurs à la moyenne » « DONC c'est un atout supplémentaire d'attractivité pour notre école ».

La gestion de l'école est embellie. La rentrée s'est *très très* bien passée, personne n'a eu vent de problèmes. D'après le préfet il n'y aurait *rien* au sujet de l'école et pas lieu de s'inquiéter.

-Commune : Comment vous faites pour estimer le nombre de personnes nécessaires ? « bah ils y arrivent », « au travail rendu », « déjà ils étaient en place », « c'est comme dans une entreprise », « en fonction de ce qu'on fait », « par rapport au résultat on voit s'ils arrivent où s'ils n'y arrivent pas », « en fonction de l'organisation du travail »…

A la question pourquoi le règlement intérieur et CGCT n'ont pas été respectés quant à l'obligation de conduire un conseil municipal par trimestre ?

« L'absence de séance durant les mois d'été s'explique *tout naturellement* par la période estivale durant laquelle l'ensemble des acteurs y compris les élus et les agents prennent leur congé ».

Donc entre le 05 septembre et le 19 octobre… à priori les élus et les agents sont toujours en vacances. Nous ne sommes pas sûrs que la période estivale justifie 4 ½ mois de délai.

Par ailleurs Mme le maire considère qu'il n'y a pas eu lieu de convoquer la commission école depuis le dernier conseil du 05 juin 2026. Ses agents gèrent les affaires courantes.

Enfin, nous avions demandé en amont que la mairie se positionne, pour donner suite au courrier de l'ALG, sur la situation à Gaza. Chose qu'elle a naturellement esquivé. Mais tout de même obligée de répondre à notre question en face à face: « Tout à fait hors de propos en conseil municipal. C'est la réponse ». Elle aurait pu (*tout naturellement*) exprimer sa solidarité aux habitants de Gaza de la même manière qu'elle a exprimé sa solidarité aux commerçants et aux habitants affectés par les évènements du 17 octobre dernier en France.

Nous sommes toujours aussi scotchés par tant d'incompétence et de pratiques qui relèvent davantage du copinage que de l'intérêt général.

Quand bien même…Bonne nuit les petits !

